

Politiques européennes

François CHARLES

INTRODUCTION

Nous sommes toutes et tous concernés par l'avenir de l'Europe, de ses nations, de ses régions et de son identité. Nous sommes concernés par l'avenir de ses peuples, de ses produits et de ses richesses. Nous bénéficions tous les jours des fruits de la recherche technologique désormais également axée sur les hommes, les idées et les infrastructures. Nos entreprises et surtout nos PME peuvent trouver dans l'Europe un lieu de soutien et d'accompagnement. L'Europe sociale et de l'éducation progresse à grands pas. Nous sommes conscients des forces mais également des faiblesses de notre espace face aux opportunités et aux menaces mondiales, mais également internes.

Que de chemin parcouru en si peu de temps, depuis cette volonté initiale politique mais humaine et réaliste de faire taire la guerre, bien vite transformée dans une dynamique économique et peu à peu financière, sociale et fiscale, preuve d'une certaine nature européenne qui attendait d'éclore et qui peut se montrer forte pour affronter les crises. Il reste encore certaines tâches à accomplir pour consolider une maison Europe abritant des peuples et des nations qui doivent apprendre à travailler ensemble pour créer une identité forte et interdépendante de leurs différences. Mais une identité voulue avec une organisation comprise, acceptée, cohérente et

maîtrisée propice à un développement serein, remarquable et enviable.

Quel modèle économique doit-elle suivre ? Quelle gouvernance adopter ? Doit-elle être fédérale ou confédérale, des nations ou des régions ? Connait-on vraiment nos partenaires ? Quel est le degré de résistance du ciment européen ? Quelle politique industrielle ? Quel enseignement du dollar et de la FED pour l'euro et la BCE ? Quelle politique monétaire ? Quelle segmentation industrielle et énergétique ? Les règles de concurrence doivent-elles changer ? Doit-on constituer des groupes de pays dans une membrane globale et renforcée ? Quel leadership adopter ? Quelle Europe sociale ? Doit-on renforcer certains critères d'adhésion ? La défense et les relations extérieures ne devraient-elles pas être plus représentatives ? Quelle dose de politique rétablir dans l'Union au delà du pilotage économique par des règles ? Quel pacte de stabilité financière ? Quelle Europe pour 2020 et 2040 ? Autant de questions parmi tant d'autres ne pouvant se contenter de réponses toutes faites et partielles ou de copier-coller hâtifs, et méritant une vision et sans doute un regard différent sachant prendre en compte les réalités de tous.

L'Europe doit marcher sur ses deux pieds, de façon équilibrée, connaissant ses forces et ses préférences avec compréhension des regards différents, sachant échanger mais aussi penser par elle-même, sachant avancer concrètement mais dans une vision cohérente et une veille permanente,

sachant prendre des décisions logiques économiques mais parfois adaptées à certaines réalités et volontés des peuples qui la composent, sachant enfin être structurée mais également flexible et réactive.

En tant que citoyens représentatifs de notre société, forts de nos expériences professionnelles et personnelles, forts de nos méthodes et expertises, forts de nos complémentarités, forts de notre ouverture d'esprit et de notre capacité à imaginer, à prendre du recul et à critiquer dans une logique constructive, il est de notre devoir de chercher, communiquer et agir pour aider nos institutions, nos entreprises et nos populations à bâtir un espace optimal de paix, de liberté et de prospérité, notamment pour les futures échéances de 2014.

Extrait de mon discours de politique générale en tant que président de l'Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe (IRCE) lors de l'Assemblée Générale ordinaire 2012.

Cet ouvrage rassemble certains articles écrits entre 2011 et début 2013 sur des sujets divers de politique générale européenne tels que les relations internationales, la gouvernance, la finance, la société, la défense et l'énergie. On y trouve une méthodologie de pensée innovante issue de retours d'expérience et de concepts d'approche globale pour une autre vision de l'Europe, forte de ses différences à la fois stratégique, technique et humaine.

Crise financière : mais qui veut donc la peau de l'euro (aout 2011)

La France surfe sur une nouvelle vague de crise financière, entraînée cette fois elle-même par les banques et les agences de notation comme aux Etats-Unis qui a finalement et tranquillement élevé son niveau acceptable. Mais quelles sont les réalités ? N'y a-t-il aucun risque ? Etait-ce un coup de semonce ? Cette crise va-t-elle enfin souder le couple franco-allemand et l'Europe même si des strates différentes doivent continuer à apparaître... comme sur nos pièces de monnaie ?

Méthodologiquement, il convient de rassurer en rappelant le ou les objectifs annoncés, leur mesurabilité qualitative et quantitative et les critères définis pour les atteindre, le fait qu'ils sont réalistes et réalisables car définis en connaissance des réalités, les options prises et enfin le calendrier retenu. Il convient également d'en mesurer les risques de toute nature, en retenant ceux paraissant inacceptables selon certains critères puis en établissant des actions de réduction.

Mais devons nous gérer ou anticiper la crise ? Sommes nous en train d'éteindre le feu de forêt ou de créer un coupe feu ? Sans doute les deux et il est important de ne pas mettre toutes les forces au même endroit pour être certain de gagner.

L'Euro a consolidé l'Europe qui apporte bien des avantages aux populations sans qu'elles ne le voient toujours. Sans la monnaie, le bloc se serait fragilisé depuis 10 ans de crises

financières. Il nous a permis de compenser les vagues financières japonaises, russes et dernièrement américaines et a même endigué pendant de nombreuses années les potentielles remontées d'intérêt des pays comme la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Les banques ne croyaient pas en un euro fort alors qu'il l'était déjà dans les échanges entre banques depuis l'ECU ! Le passage à l'Euro nous a fait digérer indirectement une inflation qui de toute façon aurait du être vécue, de façon certainement moins forte. L'euro fort ne nous gêne pas dans la masse de nos échanges commerciaux car notre premier partenaire commercial est l'Allemagne ! Par contre, la montée par le haut de certains pays européens s'est faite trop rapidement avec l'accompagnement des banques qui, en l'absence de vision de remboursement, veulent désormais une sécurité légitime court terme. Quitter la zone euro comme on quittait le SME serait une décision lourde et insensée. Le couple franco-allemand, véritable pierre angulaire avec ses deux faces complémentaires ne doit pas uniquement éteindre le feu mais donner du sens tout en sensibilisant et responsabilisant les autres membres de l'Union.

Les risques et surchauffes liés à L'Irlande, la Grèce, l'Espagne et au Portugal, sont en grande partie issus des injections des fonds structurels européens institués pour consolider et renforcer le socle économique par rattrapage infrastructurel et social. Financés par la TVA, les droits de douane et un pourcentage du PIB, ils encouragent et répondent

aux travaux décidés stratégiquement par chaque pays. N'en finançant pas la totalité, ils ont du même coup engagé les pays eux-mêmes et leurs banques à accompagner cette dynamique dans une volonté de développement et dans une logique de profit. Les grandes entreprises industrielles n'ont pas bénéficié directement de ces aides indirectes mais l'image redorée de leur pays a sans doute été un vecteur de leur réussite. La France ne bénéficie que désormais très peu de ces aides, voire peine à les utiliser. L'indigestion des pays de l'Est, largement bénéficiaires de cette aide et des technologies et infrastructures financées, ne se fera sans doute pas ou d'une autre façon car certaines composantes sont différentes. Il s'avère néanmoins important de surveiller ces fonds pour éviter tout embrasement et toute déstabilisation potentielle. L'Europe subirait l'effet inverse que celui escompté quand nous avons décidé de les accueillir, d'une façon sécuritaire alors qu'ils apparaissaient orphelins et donc à risques. Ces derniers peuvent également se désolidariser d'eux-mêmes pour éviter l'onde de choc sans oublier qu'ils étaient anciennement sous l'influence de la zone... Mark.

Comparant volontiers les Etats aux entreprises dans la notion de concurrence, on peut néanmoins être indigné qu'une agence de notation, payée généralement par les banques, puisse décider si un Etat est capable de rembourser sa dette et quel sera son avenir. La politique keynésienne et sécuritaire européenne n'a pas obligé les banques à prendre des risques

inconsidérés et ces dernières n'ont aucune légitimité à se considérer comme victime. Par contre, les systèmes financiers ont bénéficié de la dynamique des Etats mais souvent freiné ou accompagné sans motivation les dynamiques en faisant valoir que « les visions à trop long-terme et risquées ne les intéressaient pas ». Ce « jeu » victime - sauveteur - persécuteur a ses limites quand il s'agit de la chose publique.

Comme pour un mariage, ces messages nous rappellent notre attachement européen quoiqu'il arrive même si certaines réalités nous imposent parfois des choix à court ou moyen terme et des mesures immédiates fortes peu agréables mais salvatrices en terme de gestion de risque.

Certaines réalités s'imposent : Il s'agit aujourd'hui de baisser le risque de surendettement et de notation ; il serait injuste que la France perde sa crédibilité alors qu'elle ne bénéficie plus autant, comme l'Allemagne, de cette manne financière indirecte ; il n'est pas normal que le contribuable en fasse les frais même si ces aides indirectes lui ont été profitables ; il serait sans doute plus responsable d'arrêter de demander aux banques afin de limiter le pouvoir qu'elles exercent ; nous vivons des crises depuis toujours, celles-ci sont plus violentes mais plus courtes ; nous sommes à l'origine de la construction européenne mais nous pouvons établir des sous-groupes de pensée et d'action (défense, fiscalité, buy european act...) en fonction des capacités des uns et des autres pour endiguer la crise (les trois piliers de Maastricht nous ont

permis d'avancer dans cette construction) sans forcément détruire les fondamentaux ; les règles européennes imposent une notion de concurrence et la non ingérence des Etats sauf dans certains cas notamment sur des secteurs à compétence nationale (art 296).

En prenant à leur jeu les agences de notation sur leur écriture, comme elles le font pour les entreprises, une mesure immédiate consisterait à court terme de transférer une partie de la dette par titrisation vers les entreprises sous tutelle à compétence nationale (armement, haute technologie...) bien trop souvent accompagnées sans vision partagée, sans livre ouvert et sans vrai partage de risques. Cette compensation pourrait être rachetée sous la forme de contrats à long terme ou de partenariats publics-privés.

Deux mesures financières « coupe feu » consisteraient d'une part à instituer une TVA sur les transactions financières dont nous parlons depuis longtemps, avec peut-être une fiscalité différenciée au sein et à travers l'Union et d'autre part à accroître la part ponctionnée sur la TVA, sans forcément instituer une TVA européenne car le budget européen se greffe déjà sur nos produits. La TVA reste un impôt de régulation indolore et équitable dans la mesure où les grosses dépenses génèrent de grosses taxes.

S'agissant de la réforme de la gouvernance européenne, qui pourra peut-être mettre en place son propre système de notation, il sera intéressant de comprendre cette fois les différences de leadership entre les Etats et les institutions (responsable, opérationnel, psychologique, historique...) applicable notamment sur la prise de décision européenne.

Pour une segmentation énergétique européenne (janv. 2012)

Comme en matière de défense, notre indépendance énergétique repose sur des décisions politiques qui se confortent d'éléments économiques, techniques et humains mais cette fois également médicaux. Il est souvent difficile de choisir entre une décision politique soit prise avec le cœur soit de façon logique et la tête froide, mais là est bien l'enjeu.

Bien sûr le politique dira qu'il n'est pas très responsable de réduire le nucléaire et les emplois car « ce monde est dangereux », comme c'est le cas dans l'armement. Mais une partie de la population criera qu'il est irresponsable de conserver des énergies à risque quand on peut faire autrement et conserver une armée alors qu'il n'y a plus de guerre. Par contre, ce sont souvent les mêmes personnes qui vous reprocheront ensuite de ne pas les protéger ou de ne pas rétablir la lumière en une heure...

Pour autant il est presque irresponsable d'être dépendant à 75% comme nous l'étions avant du pétrole et il est irréaliste mais hélas réalisable, en cas de catastrophe, en France ou dans un pays voisin, d'arrêter toutes nos centrales, a priori les plus sûres du monde, et de passer de 75% à zéro par décision politique.

Au-delà des jeux d'analyse transactionnelle *regarde ce que tu m'as fait faire et c'est toi qui m'a entraîné là-dedans* qui risque d'arriver entre le PS et les Verts, et qui constitue une base classique à la secrète règle du jeu de nombreux ménages, essayons d'analyser l'objectif positif, les réalités et les options abordables notamment au vu de la sempiternelle et sans doute intéressante comparaison du couple franco-allemand.

Posons l'objectif positif consensuel : « disposer d'une certaine autonomie énergétique si possible peu polluante, peu chère et peu dangereuse ». Les réalités objectives sont par contre diverses et multiples :

Nous sommes sortis de la dépendance du pétrole pour notre électricité grâce au nucléaire, véritable force motrice, et de nombreux pays nous ont emboîtés le pas. En Europe, la France possède 19 centrales et 58 réacteurs et son énergie électrique en provient à 74%, la Russie 16%, le Royaume-Uni 22%, l'Allemagne 24%, la Suède 45%, l'Espagne 26, la Suisse 40% et la Finlande 30%. L'énergie française repose aussi à 12,3 % sur l'hydraulique puis gaz 5% et de façon insignifiante sur les autres énergies mais avec un plan éolien remarquable. Notons

qu'un cluster éolien existe en Bourgogne. L'Allemagne dépend du charbon à 41%, du nucléaire à 24%, du gaz à 14%, de l'éolien à 6%

Tout modèle économique doit être considéré par ailleurs sur sa durée de vie. L'hydraulique semble être l'énergie la moins coûteuse en production en euros par mégawatt-heure suivi du nucléaire, du charbon, du gaz, de l'éolien puis du solaire, et le prix du pétrole est très élevé.

Autres réalités : les catastrophes nucléaires n'ont pas eu lieu pour les mêmes raisons mais produisent les mêmes effets sociaux et politiques : l'Italie, l'Allemagne un temps revenue, et la Suisse en sont sorties suite à une catastrophe dans le monde. L'Autriche, la Belgique sans doute également. L'Espagne arrête de construire mais maintient l'atome. La Finlande, la Suède qui a même critiqué l'Allemagne pour pollution, le Royaume Uni qui vient de sortir une étude, et la Russie (...), maintiennent le nucléaire en confiance. La France a analysé depuis longtemps la réduction à 50% et annonce une étude de sécurité fin 2011. L'opposition profite légitimement ou non de l'élection présidentielle pour se reposer les bonnes questions.

On peut être de droite et aimer le tram à Dijon même avec les travaux et on peut être de droite et aimer une diversification des sources d'énergie. On peut aussi avoir le droit d'entendre des gens qui ont peur de cette menace inodore en espérant que les discours publics et privés sont les mêmes. J'ai pu côtoyer

des gens de gauches qui, en aparté, sont réalistes sur les progrès industriels avant les progrès sociaux. Il est difficile pour les Verts d'admettre que la sécurité est totale sous peine de perdre leur légitimité alors qu'ils pourraient intelligemment veiller à la sécurité par des actions concertées et non sauvages. Quant à la sécurité industrielle, les catastrophes leur donnent hélas parfois raison.

L'étude des Echos du 6 décembre est intéressante: « le nucléaire pèse les trois quarts du bouquet électrique mais représente 125 000 emplois directs et autant d'indirects », soit 350 personnes par réacteur. Les énergies vertes sont couteuses tant qu'elles ne sont pas amorties mais ont créé 370 000 emplois en Allemagne avec un quasi doublement d'ici 2030 alors qu'elles n'en ont créé jusqu'à lors que 94000 en France mais avec une forte progression. Par contre, si le nucléaire procure et génère beaucoup moins d'emploi (environ 30 000 d'ici à 2030 selon PWC avant Fukushima), il reste plus productif.

Autres réalités : le solaire est plus développé en Allemagne alors que la France est plus ensoleillée. Le Maroc va produire et exporter de l'électricité solaire à partir de grands champs photovoltaïque installés dans le désert. L'éolien offshore est plus développé en Allemagne alors que la France dispose de 20 fois plus de côtes. Le charbon est très polluant mais compétitif. Les bassins miniers français sont menacés. L'atome est comme le gaz, inodore. L'atome n'émet pas de Co2. Nous

entrons dans le tout électrique, l'avion est le plus sûr moyen de locomotion. Le premier crash d'un Airbus 380 fera parler pendant un an mais n'arrêtera pas ces avions de voler. Il est plus réaliste et facile d'arrêter à 25%, de maintenir entre 25 et 50 % et de réduire en dessous. Le nucléaire, ce n'est pas que des centrales mais ce sont aussi des déchets à risque qu'il faut stocker. L'Allemagne est notre premier partenaire et représente un modèle comparatif proche. Elle est écologique mais abandonne pourtant le nucléaire pour polluer énormément avec le charbon et va acheter de plus en plus de gaz en Russie.

On peut se demander pour quelle raison le solaire n'est pas davantage développé de la même façon que le sont les bio carburants qui polluent autant mais dont le modèle économique et de rejet global est avantageux mais finalement... plus compliqué. La technique ne serait-elle pas au point ? Les piles à combustible, elles, le sont.

Ayant travaillé sur les concepts de fabrication, de maintenance et de déconstruction, je suis sceptique sur le fait de dire que déconstruire une centrale coûte plus cher que la maintenir et donc la moderniser mais il est vrai de dire qu'il faut prévoir un jour le coût de déconstruction dans toute réalisation, qui plus est, sensible.

Mettons tout cela dans l'alambic, laissons bouillir et analysons l'élixir produit. Réalisons une distillation supplémentaire comme un single malt et rajoutons qu'en Allemagne le SMIC n'existe pas...

Le politique se sert-il des catastrophes pour faire passer ses convictions ? Se sert-il de la population pour mieux l'impliquer et éviter certaines décisions ? On se rappellera du référendum européen et plus récemment de la volonté de référendum grecque pour réduire la dette. Il semble en être de même pour le nucléaire.

En fait 50% ou 75% ? Tout le monde a en définitive raison dans une « règle d'or » énergétique pour réduire la part du nucléaire sans réduire le nucléaire.

Même si les 35 h ont été écrites sur un coin de table et que la psychose radioactive peut changer bien des décisions, je ne veux pas croire que les circonscriptions ont été marchandées à coup de réacteurs nucléaires avec irresponsabilité avec les effets que l'on verra si la majorité présidentielle change de couleur.

Je veux plutôt espérer que l'annonce s'est faite sur des réalités étudiées comme dites précédemment et notamment sur nos 25 réacteurs ayant plus de 30 ans en 2011. J'invite les analystes à penser de façon globale au de là de la production et utiliser la matrice BCG connue en marketing pour savoir où investir, construire, entretenir et déconstruire entre les Dilemmes, (centrales à moderniser sans rendement), les Vedettes (rentables mais non amorties) et les Vaches à lait (amorties mais avec un risque à terme si non surveillance).

Je veux croire aussi que c'est donner une chance pour créer des emplois et pour le développement continu d'alternatives en utilisant de façon toujours plus grande le potentiel inexploité des ressources sans fragiliser notre développement économique et notre indépendance énergétique.

Je veux croire que la majorité en place restera dans la lancée du Grenelle de l'environnement comme dans le maintien de notre force motrice électrique pour les mêmes raisons. Cela contribuerait aussi à sauver notre pôle nucléaire bourguignon travaillant de concert avec la Franche-Comté.

En conservant sa capacité de production d'électricité, la France contribue à réduire la dépendance énergétique européenne et produira pour les autres nations avec des impacts économiques induits. Nous pourrions leur demander en contrepartie de nous aider financièrement à entretenir, moderniser et démanteler nos centrales et leurs déchets pour éviter tout risque potentiel. Les Verts pourront appeler cela une « prime de risque », une « taxe nucléaire » et pourront aider à calculer la survaleur de la santé au-delà des processus industriels.

La France pourra faire partie du sous groupe des pays à centrales cofinancées par les autres pays de l'Union. L'Allemagne, qui revient sur le charbon très pollueur, pourrait également investir en Lorraine dans cette filière.

Comme dans bien des domaines, et en pensant positivement, l'Europe de l'énergie pourra profiter d'une crise pour se structurer et mettre en place une segmentation fédérale pour la consommation et l'achat interne et externe encadré par un Buy European Energy Act.

Le Rafale en Inde mais pourquoi pas toujours en Europe ? (fev. 2012)

Notre avion national devrait enfin voler dans le monde autrement que pour des shows aériens. Même si le contrat n'est pas signé, le marché indien vient de donner raison au Rafale, produit « dilemme » de Dassault avec un fort investissement sans pour l'instant grande rentabilité, contre l'Eurofighter d'EADS. Ce contrat qui se négociait depuis plus de 10 ans, n'était pas gagné d'avance. Retenons aussi en passant qu'EADS est actionnaire de son concurrent...

En Suisse, le pouvoir fédéral a choisi le Grippen, avion de chasse suédois, autre grande nation industrielle européenne. Mais chez nos voisins, comme dans d'autres pays d'Europe, bien qu'une directive européenne soit parue récemment, le contrat doit être désormais validé par les politiques et tout est encore possible pour l'avionneur afin d'obtenir ce marché qui fut un de ses premiers à l'export avec ses Mirages III.

Vendre un avion de chasse ou de la haute technologie est maintes fois plus compliqué que vendre une voiture. Les clients sont peu nombreux, les décisions d'acheter et de vendre sont politiques à compétence nationale, les montants importants, les montages financiers parfois compliqués. Les choix opérationnels sont techniques, liés à une certaine autonomie d'utilisation, mais aussi économiques car le pays acheteur vous demande généralement des contreparties industrielles, commerciales ou financières, surtout désormais avec un regard sur la maintenance, dérogeant aux règles du commerce international, même aux Etats-Unis, qui imposent près de 75% de retour industriel local et protègent ses entreprises si elles sont plus chères de 15% !

Il faut parfois savoir se retirer mais parfois aussi vendre sans marge et faire fabriquer une partie à l'étranger pour faire travailler les usines, entretenir la chaîne de fabrication et montrer l'image de marque de la France afin de tenter de vendre son avion ailleurs, au risque de voir un concurrent s'installer comme les Etats-Unis en Pologne.

Sans trahir de secrets, on peut dire que la Suisse n'achète pas au prix le plus bas, que les règles d'achat sont fixées par les ministères de la défense et de l'économie et que le classement technique est réalisé par les Etats-majors. La comparaison a eu lieu essentiellement sur les frais d'exploitation, l'accès aux logiciels, la notation technique, la

coopération avec l'armée du pays vendeur et sur les achats en retour.

S'agissant des réalités, il s'avère d'une part que l'Eurofighter a été exclu par l'industrie, d'autre part qu'il existait un certain nombre de Grippen en stock et donc négociables (...) et enfin que la notation technique est restée secrète, un peu comme si on ne communiquait pas au jury d'oral votre note d'écrit pour éviter de réguler la note finale...

Sans subir de contraintes mais en se mettant à la place du client, je reste persuadé que certains liens peuvent être encore optimisés en terme de contreparties : commerciales notamment par la formation des pilotes ; financières liée à la fiscalité ; industrielles par la valorisation de la recherche, les partenariats et l'intégration de la maintenance étatique française avec ce pays voisin en pleine refonte de sa politique industrielle.

L'OTAN : vecteur d'intégration européenne (mai 2012)

A la veille du sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui accueillera la nouvelle équipe gouvernementale française, il paraît utile de rappeler certaines réalités, en espérant que les actions futures soient prises avec cohérence et responsabilité

F. Hollande, qui a rappelé De Gaulle, suivra son programme mais qu'il se souvienne aussi qu'il a proposé en Allemagne de remettre les choses sur la table. En dehors de l'autonomie nucléaire et d'un deuil certainement non fait, sortir du commandement intégré de l'OTAN était certainement aussi un alibi pour reprendre une autonomie identitaire et industrielle et un certain contrôle, sans avoir l'impression d'avoir une armée étrangère, même amie, sur notre territoire empêchant de croire que l'on pouvait se défendre seuls. Nous n'en sommes plus là et les réalités ont changé.

Le commandement militaire intégré n'existe plus mais sont désormais élaborés des plans de défense. Le commandement allié des opérations est situé aux Etats-Unis et en Europe avec toujours quelques postes en France. L'OTAN dispose d'un Budget d'un budget militaire de 170 Mns d'euros réparti pour 2/3 en fonctionnement et 1/3 en investissement dont nous sommes le 4eme contributeur.

L'OTAN dirige actuellement en Afghanistan, sous mandat de l'ONU, la Force Internationale d'Assistance à la Sécurité (FIAS), avec un fort contingent français. Mais l'OTAN dispose aussi d'un budget civil, conduit des programmes industriels et assure leur logistique avec une prochaine nouvelle organisation. Nos entreprises sont éligibles aux marchés et ont même un certain dû en terme de juste retour du financement français.

L'intégration totale de la France lui permet de profiter pleinement du juste retour de son financement. Mais elle lui donne surtout l'occasion de mieux faire entendre sa voix pour équilibrer les relations transatlantiques à l'heure où certains pays européens de l'Est privilégient encore la relation directe avec les Etats-Unis car n'ont toujours pas encore confiance, depuis 1938, dans une défense européenne et française.

L'OTAN peut être considérée comme un véritable vecteur d'intégration européen avec une capacité de travailler, entre européens, de façon plus détachée à la construction d'une base de défense dont le périmètre est très voisin avec celui de l'OTAN, mais dont il convient sans doute d'élaborer certains sous-groupes.

Nous avons réussi à faire valoir cette identité complémentaire européenne face aux Etats Unis pour le négociation du programme ACCS. Nous pouvons aussi mieux faire valoir le côté face de l'article 5 du traité, que les Etats-Unis voient souvent à sens unique.

Tout en restant intégrée, la France peut aussi décider de dire non et retirer ses troupes d'Afghanistan avec responsabilité et intelligence vis-à-vis de nos alliés mais après en avoir établi un bilan pour sevrer ce pays à ses réalités, lui qui n'a jamais été conquis durablement par les Britanniques, ni par les Russes.

Pourquoi ne pas revendiquer également l'élaboration d'un Centre de simulation opérationnelle sur le sol européen pour valoriser l'utilisation, l'emploi et l'interopérabilité des matériels comme de leur logistique et leur maintien en condition opérationnelle ?

Mais à quoi jouent la Grèce, la zone euro et les banques ? (mai 2012)

L'euphorie fut de courte durée. Le gouvernement grec a validé l'accord « franco-allemand » de la zone euro mais veut donc le mettre au référendum au risque, très grand, qu'il ne passe pas. En conséquence, les 8% gagnés du CAC 40 en France ont vite fondu et la confiance dans l'euro, véritable ciment de l'Union, semble être désormais remise en question.

Mais qu'en est-il vraiment ? Nous connaissons désormais par expérience le risque d'un référendum. Devons nous blâmer sans confiance ou espérer une réussite ? Avions-nous demandé aux autres gouvernements pour le faire ? Le chef du gouvernement grec cherche-t-il simplement à sauver la face sachant que ce plan ne fonctionnera pas ou est-ce simplement culturel pour une meilleure prise de responsabilisation ? A-t-il d'autres solutions ? Et si la Grèce voulait sortir sans quitter l'Union ? C'est son droit mais peut-être a-t-elle aussi des devoirs et en a-t-elle mesuré le coût ? Quoiqu'il arrive,

l'objectif positif est de profiter de cette situation pour établir une nouvelle gouvernance.

Au gouvernement français, personne ne répond sur les autres options à analyser ni ne veut voir les risques d'un départ de la zone euro, comme si ce plan n'était que la seule et unique solution. Peut-être par manque de dispositif prévu sur la façon de quitter cette zone avec les risques politiques et financiers engendrés. Peut-être parce que les conséquences analysées sont inavouables. Peut être surtout par manque de temps. Mais l'essentiel était de travailler sur un document unique, facteur clé de succès dans toute négociation. Enlever 50% de la dette grecque semblait être une bonne décision pour éviter le risque de faillite et l'incohérence avec l'accueil des anciens pays lorsqu'ils étaient orphelins et représentaient un risque. Ce semi effacement gagnant-gagnant est courant par le FMI vis-à-vis des pays africains. Il en est de même en France dans le cas de continuité ou de reprises d'entreprises pour leur éviter la disparition avec la création de chômage liée ou dans le cas d'accompagnement de ménages surendettés.

En définitive nous avons fonctionné comme si l'Europe était déjà fédérale à 17 en imposant à un membre une règle du jeu et une surveillance. Pourquoi effectivement ne pas la considérer comme une nouvelle application de la règle de subsidiarité mais dans un environnement pour l'instant en dehors du champ habituel du processus de codécision.

Ce « oui mais », avec mise en place d'un référendum, apparaît un peu comme « le coup du parapluie » que l'on ferme en réunion au siège d'une entreprise, et que l'on ouvre une fois rentré chez soi dans son usine. Il s'inclut parfaitement dans le triangle des jeux où chacun choisit sa place entre la « victime » ; élément pivot, éternel et confortable insatisfait adepte du « oui mais » ; le « sauveteur » attiré, voire cherché par la victime mais qui peut vite devenir « persécuteur » s'il ne définit pas la règle d'intervention au préalable.

On peut y adjoindre certains clichés d'analyse transactionnelle utilisés entre les personnes en négociation mais qui s'appliquent tout autant à des organisations, comme par exemple : *essaie un peu de récupérer ton argent* (EPRA) émis par le débiteur surendetté et blâmant les attitudes du créancier qui lui demande un paiement comptant ou encore *essaie un peu de ne pas me payer* (EPPP) émis par le créancier en blâmant le débiteur de n'être pas honnête et prompt dans ses remboursements. La Grèce, soutenue par les autres pays qui lui ont démontré les mêmes comportements, pourrait également jouer le jeu de *cette fois je te tiens salaud* (CFTS) en blâmant les banques par leurs attitudes sous-jacentes fausses et cachées de gain. La Grèce et la zone euro joueraient-elles aussi à *regarde ce que tu m'as fait faire* (RTMFF) ou alors à *c'est toi qui m'a entraîné là dedans* (TMELD), jeux d'autodéfense souvent contrés par une actions de rejet miroir ou boomerang de la décision initiale.

La théorie des 3P (permission, protection, puissance) nous enseigne par ailleurs qu'il ne faut jamais de permission sans protection : une demande est-elle formulée à la Grèce ? Une responsabilisation de cette dernière est-elle validée afin de ne pas « aller au casse pipe » ? Ensuite il convient de faire en connaissance de cause, bien construire SA permission, bien poser le SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces), et enfin distinguer la Puissance « pour » et la Puissance « sur » avec souvent une nécessité de *douce violence*, sorte d'encouragement permettant de faire ce que l'on n'ose pas sans accompagnement (la tape « go » donnée au parachutiste à la sortie de l'avion...). Dans notre cas, le représentant de la Grèce est bien sorti du Transall (avion de transport militaire TRANSport de l'ALLiance) mais a du subir ensuite une certaine violence face à son manque d'envie d'appliquer certaines mesures à ses administrés.

On peut aussi analyser le style de leadership du gouvernement grec vis-à-vis de son peuple : davantage un style opérationnel et de processus que responsable et porteur de sens. Pourtant le temps autocratique des généraux a disparu. N'aurait-il pas fallu passer d'abord au stade de bienveillance, limitant les échanges multiples, avant de passer aussitôt à la démocratie, qui peut glisser vers un « laisser faire » du peuple s'il n'y a pas de leader fort. Par ailleurs, les personnalités grecques sont apparemment en attente sur-contrôlée alors que

les dynamiques franco-allemandes sont dans l'action. L'important est de se retrouver au milieu du gué.

La Grèce, qui emprunte à 25% quand nous empruntons à 3%, est pourtant dans le même sous-groupe de monnaie. Cela peut ne pas choquer quand on se place dans un groupe d'entreprises possédant des filiales plus ou moins endettées. Ceci représente simplement un risque quant aux mauvais chiffres de consolidation pour le holding, sans forcément le mettre en faillite à court terme, ni abandonner le « poids mort » ou le « dilemme » s'il existe des « vedettes » ou des « vaches à lait » financières. Ce report de déficit peut même être intéressant pour des holdings en commandite. Ce reporting n'existe pas encore en Europe sauf dans la constitution du budget de l'Union provenant de la TVA, de PIB et des droits de douane de chaque pays afin d'assurer des financements directs et indirects dans l'espace européen mais également partout dans le monde. Mais la triple notation nous surveille et la solidité financière est un indicateur permanent.

La zone euro avait fait une demande de réforme financière à la Grèce comme elle l'a fait à l'Italie pour endiguer le risque de contagion. Mais comment était formulée la demande de sauvetage de la Grèce ? N'est-elle plus en capacité de prendre ses décisions ? Doit-elle être mise sous tutelle comme une riche héritière nationale à cause de son patrimoine national ? Le bloc des 17 pays semble fonctionner « pour son bien » en parent bienveillant mais désormais normatif vis-à-vis d'un

enfant adapté rebelle puis soumis qui semble l'accepter, du moins en apparence. La Grèce, plutôt « contrôleur, supporteur, mainteneur » dans la segmentation d'équipe du Team Management System (TMS), avec une gestion familiale mais par forcément de père de famille, accepte-t-elle d'être dépendante et acceptons nous nous même l'interdépendance ?

Et c'est là aussi que réapparaissent les vieux démons de l'économie politique : les comptes étaient a priori faux pour faciliter l'entrée de la Grèce ! Dans quel but ? L'erreur significative bien connue des auditeurs et commissaires aux comptes, pris entre la carotte de l'actionnaire et l'enclume de la déontologie, ne travaillant cette fois que sur les documents remis par le client, n'avait-elle pas été relevée ou dissimulée et au profit de qui ?

La Grèce ne parvient donc plus à négocier avec le banquier et ce sont les autres qui négocient désormais pour elle avec une notion de puissance et de pouvoir « sur » les banques et sur la Grèce qui ne le veut peut être pas. Il s'agit également pour les autres d'obtenir un pouvoir « pour » maintenir un euro fort, valeur refuge remplaçant progressivement le dollar notamment pour les achats de pétrole. Il l'était avant même d'être une monnaie scripturale. Mais doit-il être aussi fort ? Oui pour attirer les capitaux dans les banques européennes, qui nous le rappelons ne sont pas en faillite (le cas DEXIA mis à part) et pour avoir des taux bas. Mais sachons également ouvrir la possibilité de rentrer directement dans le fonds européen en

création s'il est contrôlé par la Commission. Non pour les grosses exportations en dehors de l'Union, sachant que nos échanges sont les plus vastes dans la zone euro et où un « Buy European Act » pourrait s'instaurer avec une notion de juste retour.

Les Chinois, financiers des Etats-Unis au même titre que les Japonais, sont prêts à investir. Pourquoi nous en priver ! Mais ne cédon pas à la diplomatie du « carnet de chèque » que nous avons vécu à l'OTAN de la part des américains, amis militaires mais concurrents économiques pour les projets industriels. Sachons imposer certaines règles d'intelligence économique permettant de rester maître de notre patrimoine et de nos décisions, comme ils ont su nous l'imposer chez eux.

Les crises sont souvent salvatrices et savent assainir des situations. Donnons vite un coup de tamis à la fin de la courbe du deuil de cet élément en espérant pouvoir l'analyser et repartons de l'avant en connaissance de cause cette fois. Profitons de cette opportunité pour établir une vraie vision de la gouvernance avec un comité d'audit propre et des audits contradictoires, un fonctionnement à livres ouverts et à partage de responsabilité, des risques et des succès entre les pays et avec le système bancaire. Pourquoi ne pas imaginer des notations de sous groupes réalisée par une nouvelle DG de la Commission, dont on sous-estime la compétence.

Profitons en pour continuer à intervenir sur les autres pays à crise déclarée, bâtir une vraie analyse de risque pour les

nouveaux pays gavés en fonds structurels mais avec des cultures différentes, et parfois des critères non atteints et qu'il fallait mieux accueillir pour limiter le risque aux frontières. Réalisons des actions ciblées mesurables et déterminées dans le temps, renforçons les conditions d'adhésion et les audits et veillons à éteindre les flammes mais également créer les coupe-feux.

Profitons en pour créer l'Europe fédérale avec son style de le leadership, ses règles de fonctionnement, son image, sa culture, ses méthodes de travail, ses groupes et sous groupes, sa raison d'être, sa politique extérieure. Mais l'avenir et la vision européenne, ne seront pas un collage des identités et des aspirations de chaque pays comme les « pragmatiques » savent le faire avec des actions concrètes quand la stratégie est tracée. Il faudra de nouveau faire davantage confiance aux conceptuels et visionnaires qui mettront ces éléments dans l'alambic d'où sortira ce "qui est bon pour l'Europe" avec peut-être un centre de gravité différent.

Quelles solutions de sortie de crise en Syrie ? (mai 2012)

Depuis les images désolantes de corps d'enfants morts, la Russie et la Chine ont rejoint les autres membres du conseil de sécurité de l'ONU pour condamner les agissements de la Syrie

qui bien entendu se défend mais sans grand crédit. On peut donc penser et se réjouir que la mèche de la troisième guerre mondiale ne soit donc pas encore allumée dans la poudrière du Proche Orient. Voilà qui peut faire également réfléchir le président iranien voisin.

Certaines questions restent en suspens : fallait-il en arriver là pour obtenir ce consensus et pour quelle décision ? Y a-t-il similitude avec le conflit Lybien ? Quel est l'objectif du Président syrien, et celui de l'ONU ? Quelles sont les réalités et les options mesurables, réalisables et déterminées dans le temps (SMART) pour réduire ce conflit interne ? Faut-il prévoir une MEilleure SOLution de REchange (MESORE) pour le Président Bachar al-Assad qui semble faire SA guerre ?

Sans attendre un conflit supplémentaire, avons-nous une analyse des conflits passés : Était-ce de bonnes décisions ? Les faits, possibilités, répercussions et conséquences avaient-ils été pris en compte ? Comment faire à l'avenir ? Pourquoi ne pas travailler avec méthode en utilisant notamment la théorie des organisations pour aider à se poser les bonnes questions surtout dans le cadre de gestion de crise internationale.

Une fois le bon processus identifié, il convient aussi de se rappeler que nous n'avons pas « les mêmes lunettes », que l'être humain risque souvent de trop se focaliser sur ses expériences en oubliant de nouvelles options, d'être trop attiré par une nouvelle théorie stimulante en oubliant les retours d'expérience, d'être trop focalisé sur une solution logique en

oubliant les impacts sur les personnes et les notions de valeurs humaines ou bien d'être trop proche des valeurs en refusant de prendre des décisions logiques et souvent difficile. Une crise doit être abordée de façon équilibrée en marchant sur ses deux pieds comme nous l'enseignent les modèles de Jung.

En matière de *recherche d'information*, définir le problème revient souvent à dire quels sont les faits (S) en ayant les pieds sur terre. Qu'est-ce que vous-même ou d'autres ont déjà tenté pour résoudre ce genre de problème ? Qu'est-ce qui a bien marché ou qui a échoué ? Quelles sont les ressources disponibles ? Mais il convient aussi de considérer toutes les options (N) de façon conceptuelle, de se poser de quelles manières peut on examiner la question ? Qu'impliquent les données ? Quels sont les liens avec d'autres personnes ou des questions plus larges ? Quelles théories permettent d'aborder ce genre de problème ?

En matière de *prise de décision*, il s'agit d'analyser la conséquence logique de chaque option (T) Quel est le pour et le contre ? Quelles sont les conséquences logiques de chaque option ou d'une absence de décision ou d'action ? L'option choisie s'appliquera t elle d'une manière égale et équitable ? Il convient aussi d'évaluer humainement chaque option de décision (F). S'accorde t elle à mes valeurs ? Comment affectera t elle les personnes concernées ? De quelle manière chaque option contribuera-t-elle à l'harmonie et aux

interactions positives ? Comment puis-je aider les autres en prenant cette décision ?

Une série de questions existent concernant le leadership (autocratique, démocratique... leader responsable, opérationnel, de processus...) , la structure de l'organisation considérée (l'exécutif syrien), ses membres avec les groupes et les sous-groupes (religieux, ...), son énergie avec sa stratégie (sur la région), sa raison d'être et son travail et enfin sur l'environnement interne (opinion, armée, Parlement, intellectuels, forces diverses) et externe (alliées, concurrents, partenaires économiques.). Mais nous ne pouvons les aborder en quelques lignes.

Notons toutefois trois éléments importants : le *contre leader* apparaît lors de l'endormissement du leader ou lors de l'absence de solution de sortie de crise si la tension dure trop face à une menace extérieure. Le leader est alors placé sur la *planche à secousse*. Par ailleurs, une victime appelle souvent un sauveteur face à un persécuteur mais chaque position peut changer. Enfin, comme en entreprise, le jeu peut être réduit en travaillant non pas à la résolution du conflit mais sur un travail constructif prospectif faisant oublier le conflit.

Mais comme en négociation, il convient d'abord de considérer et comprendre les affaires de personnes puis de les évacuer sous peine de ne pouvoir travailler. J'ai beaucoup œuvré à l'international ou dans le multiculturel et généralement l'erreur permanente est de trouver l'arrangement

immédiat qui fera arrêter les combats mais sans forcément en comprendre l'origine et donc sans résoudre le problème de fond. Les DRH la font également souvent en entreprise en remplaçant des personnes sans résoudre le problème de fond qui risque de revenir.

Pour revenir sur le sujet, peut-on s'en sortir sans intervention armée ? S'agissant des réalités, il ne s'agit pas ici de luttes entre Etats mais d'une lutte à l'intérieur de la structure. Nous sommes bien en présence d'une guerre civile entre deux sous-groupes dont la minorité est soutenue par son chef au pouvoir par la force (comme en Irak), avec une armée organisée, un pays non encore exsangue. L'objectif des Nations Unies est bien d'arrêter les combats, pour le président syrien (leader) de réduire au silence les opposants (contre leader) et pour ces derniers, de pouvoir « exister » en se faisant aider par une aide extérieure qui se pose la question si le jeu en vaut la chandelle mais qui est prête à le faire quand le *carnet de timbres* est rempli, ce qui semble être le cas. Le deuil est prêt à être vécu. Mais sera-ce celui de la mort des enfants ou celui des suites de l'intervention armée autorisée par l'ONU ?

Le Président, minoritaire, cherche à éviter un étouffement. Comme la Serbie en son temps, voire la Pologne en 1938, il ne peut plus compter sur ses liens d'amitié avec la France depuis les bombardements. Cette dernière sait ne pas intervenir mais également faire néanmoins entendre sa voix forte quand il le faut pour défendre les libertés dans un soubresaut héroïque

comme pendant les 100 jours, pendant la commune, au chemin des dames ou à Koufra en Lybie justement.

Nous naviguons entre croyances et généralisation. Il est désormais avéré que certaines villes syriennes étaient bien réprimées depuis longtemps mais sans preuves matérielles ni rationnelles à l'abri des médias. De plus, même si des expériences existent en Lybie et en Irak et si des données sont similaires, on ne peut déboucher sur une même conclusion générale d'intervention car de nombreuses données sont différentes. Sachons ne pas recommencer les mêmes erreurs et préparer plusieurs options de solution avant toute intervention en tenant compte des réalités locales.

Contrairement à ce que certains annonçaient, ni la pression de la Ligue Arabe, ni le pseudo blocus économique de la Syrie n'étaient apparemment suffisants. Il le sera peut-être à moyen terme si la Russie coupe désormais réellement ses liens, ce qui retardera encore une solution armée et accroîtra sans doute à court terme la guerre civile et la répression. La Syrie intéresse-t-elle suffisamment pour ses ressources quand on sait que la Libye produit 2 millions de barils par jours quand la Syrie n'en produit que 400 000. La Libye extrait 10 milliards de m³ de gaz par an quand la Syrie n'en est qu'à 22 millions. Mais si la Lybie était isolée diplomatiquement et géographiquement, la Syrie est un élément géostratégique clé.

Si une intervention armée aérienne est décidée, prévoyons cette fois-ci de façon réaliste et mesurable qu'elle durera

encore plus longtemps qu'en Lybie, car l'armée syrienne est plus organisée. Même si cette guerre n'est pas souhaitable, le rêve de segmentation stratégique militaire internationale serait de voir l'OTAN bombarder avec ses avions en appuyant les troupes russes au sol. La Russie ne s'est pas encore prononcée pour des frappes mais apparaît cette fois-ci plutôt parent normatif que bienveillant. Et n'oublions pas non plus que le Président des Etats-Unis n'a pas encore opté pour une intervention militaire.

Une guerre étrangère peut calmer une guerre civile. Au son du canon, tout le monde se rassemble et se serre les coudes, comme également les politiques au sortir de la guerre. Mais on peut aussi en profiter pour tuer son opposant et faire passer cela sur le compte de la guerre. Bachar al-Assad a testé cette solution par des paroles fortes en début d'année alors protégé par son allié russe. La guerre civile guettait après le premier retour de Louis XVIII. En revenant, Napoléon la calma en réinstallant une guerre étrangère. Mais un bon tremblement de terre ou une catastrophe humanitaire peuvent aussi calmer les esprits, inciter les gens à vivre et travailler ensemble. Si aucune de ces options n'est à souhaiter, elles montrent bien qu'une solution est possible.

Quelle MESORE pour le Président ? Le Président syrien, qui a montré son goût de façade ou réel pour l'humanitaire, peut-il s'en sortir désormais ? Devra-t-il suivre la voie des dirigeants en exil, condamnés emprisonnés ou exécutés ? Le

départ des anciens dirigeants a-t-il été salubre ? La majorité de l'opinion publique internationale et son opposition dans le pays pense de *façon logique* qu'il doit partir. Sans forcément le défendre, on peut aussi poser une option différente d'un maintien en lui demandant une ultime fois lui demander de trouver LA solution, pour calmer sa croisade avec son caractère persévérant de jusqu'au boutiste et d'attaquant.

La France peut et doit jouer son rôle de leader diplomatique pour le compte de l'Europe de par son histoire. Voir avec orgueil, lors des conférences de presse, que le blason du ministère des affaires étrangères syrien est également écrit en français, nous rappelle ce lien avec cet ancien protectorat. Et n'oublions pas que la langue française reste le juge de paix le plus précis et le plus utilisé en droit international.

Mais en dehors des guerres militaires et des cataclysmes, il existe aussi des guerres économiques. Sans perdre la face, sans un coup de feu supplémentaire et sans attendre la destruction de son pays, Bachar al-Assad peut encore garder la main et compenser une partie de sa dette en détournant les esprits dans une logique de reconstruction et dans une solution conceptuelle et décloisonnée où l'Europe a une carte et un rôle à jouer : devenir facilitateur de la dynamique économique euro-méditerranéenne (EUROMED) qui n'a jamais vraiment pris ses marques. En y incluant désormais la Lybie, cette solution pourrait être adoubée diplomatiquement par les Etats-Unis, la Russie et la Chine car c'est aussi une des rares tables

où Palestiniens et Israéliens se réunissent. Mais si ce n'est lui, ce sera le rôle de son remplaçant et du futur gouvernement.

Europe : mise en place d'un coupe-feu de dissuasion mais gare aux dégâts collatéraux (juillet 2012)

Le 19^e sommet européen des 28 et 29 juin a tranché : au moins les deux premiers mon général ! L'optimisme est général et les bourses décollent. Une sorte de Fonds Monétaire International (FMI) européen va financer les Etats et les banques par des garanties de fonds avec une mutualisation des risques mais surtout un contrôle renforcé comme l'Union sait déjà le mettre en place sur ses aides directes et indirectes collaboratives.

Nous ne prenons peut être pas conscience de la force de l'acte qui vient d'être signé car il s'agit donc plus qu'un simple « pacte de croissance » de 120 milliards d'euros dans de nouveaux grands projets. Est-ce un pas vers l'Europe fédérale sur le modèle allemand et fallait-il une crise pour en arriver là ?

Pour certains, l'Espagne et l'Italie ont gagné car elles ont obtenu un sauvetage sans contrepartie. Pour d'autres, l'Allemagne a perdu son pouvoir européen. D'autres enfin estiment que F. Hollande a sauvé son pacte de croissance. Je

dirais cette fois ni l'un ni l'autre car ces deux pays et la France, avec son modèle de « croissance sociale », vont être contrôlés sans relâche. Les Allemands, montrant une solidarité limitée et une certaine liberté, refusaient que les fonds viennent sauver les budgets des pays sans droit de regard sur la solvabilité des Etats et de leurs dépenses. La Chancelière a obtenu que le système ne fonctionne pas sur des euro-bonds émis en commun mais sur une notion d'assurance où toutes les parties essaieront de « jouer le jeu » si un problème financier arrive. Le Bundestag, vient déjà de valider cet accord. Les Etats devront travailler à objectifs budgétaires mais aussi cette fois à livre ouvert et à risques partagés.

L'Allemagne pense que, pour avoir une croissance saine, il ne faut pas dépenser plus que ce que l'on a. Les modèles sont différents. Quand le Chinois gagne 2, il met un de côté et rachète la planète, quand l'américain gagne 2 il dépense trois et crée le rêve et la puissance industrielle financée par le Chinois et auparavant le Japonais. On sait aussi que l'endettement est une preuve de bonne gestion sauf s'il crée un risque de déséquilibre. Le modèle européen, encore autonome, doit peut être s'équilibrer et s'inspirer des deux. Et tout porte à croire que le futur ministre de l'économie européen sera allemand (président de l'Eurogroup).

Ce FMI européen, salué par Christine Lagarde, présidente du FMI, et accepté par l'Allemagne, qui se satisfaisait de leur spécificités propres, additionne en fait le Fonds Européen de

Stabilité Financière (FESF) de 250 milliards d'euros et le Mécanisme Européen de Stabilité Financière de 500 G€. Ce montant de 750 milliards d'euros pourrait atteindre 1000 milliards afin de montrer une certaine force de frappe et de dissuasion face aux marchés monétaires influents. Les risques pour la France sont de 21 % de 500 G€, soit 110 milliards quand on sait que le budget de l'Etat est de 1700 milliards. N'oublions pas non plus les 10 G€ pour la Banque Européenne d'investissement (BEI), qui finance les grands projets, et qui permettent un effet de levier de soixante.

Ce fonds mutualisé est bien pour l'instant une garantie non dépensée qui permet de cautionner en cas de problème et sans passer par l'émission de bons échangeables sur les marchés, comme quand les entreprises ou les particuliers cherchent caution pour obtenir un découvert ou emprunter.

Gare aux mauvais élèves car ce fonds pourra ne s'adresser finalement qu'aux premiers de la classe qui doivent néanmoins garder le cap sous peine de traverser le pare-feu qui ne les protégerait plus ou d'être accusé de pourrir et contaminer le panier de pomme de l'intérieur par manque de vigilance.

Mais revenons aux mécanismes. Hier deux tuyaux distincts existaient : le Fonds européen de stabilité financière finançait les Etats qui étaient ensuite libres de renflouer ou non leurs banques privées. Les banques nationales prêtaient aux banques privées avec l'accord de la Banque Centrale Européenne (BCE) qui, quant à elle, ne finançait pas les Etats. Certains

« raccords » ponctuels pouvaient être imaginés par dérogation avec la BCE. Désormais le fonds et la BCE pourront à la fois financer les dettes des Etats, comme celle de l'Italie ou de l'Espagne mais aussi directement les banques en difficulté sans passer par les Etats et donc sans risque ni contrainte de nationalisation.

On comprend les avantages et les inconvénients à la fois sur le partage des risques mais aussi du pouvoir. C'est une façon pour les Etats, qui avaient demandé que les garanties de fonds propres des banques soient rehaussées (accord de Bâle II puis III), d'imposer un pouvoir différent aux banques qui risquent aussi de refuser de prêter à nouveau pour se refaire une santé. Les marchés n'ont pas perdu pour autant car ils ont montré leur pouvoir de régulation à trouver une solution pour recapitaliser les banques qui ont encore joué leur rôle de victime avec un pouvoir réel sans être vraiment en faillite et qui savent retrouver leur mise avec les intérêts initiaux remboursés au départ. Notons aussi que sans cette aide directe, les avoirs bancaires des Etats auraient pu être revus à la baisse avec un effet induit sur la notation des Etats et donc une perte de confiance des marchés offrant donc des taux plus élevés. CQFD...

Les dettes continueront de s'élever mais la bouffée d'oxygène permettra d'éponger un besoin ponctuel et freiner la courbe exponentielle d'endettement. Mais attention : si les choses se passent mal et si les risques bancaires et souverains

se matérialisent, ce sont in fine les entreprises et les contribuables qui trinqueront et seront pris en étau en apportant leurs garanties pour refinancer les banques et les dettes d'Etat. En somme, si la banque est en asphyxie par défaut de mouvements, le contribuable paie, si la banque disparaît par asphyxie, le citoyen qui a encore de l'argent placé perd également. Enfin, si le citoyen retire toutes ses liquidités et placements, la banque peut disparaître car elle a besoin de liquidités. De l'autre côté, l'Etat pourra augmenter ses taxes pour se financer avec ou sans redistribution. Mais qui sauve les entreprises et les particuliers dans tout ceci ? Pourquoi ne pas créer un fonds de secours mutualisé européen comme il en existe pour certaines professions ? Soyons vigilants, intéressons nous davantage à l'Europe et soyons curieux des idées à travers le monde.

Il ne s'agit pas encore d'harmonie fiscale, qui pourrait apporter certaines mesures efficaces dans certains pays pour combler les dettes, mais surtout de rassurer les créanciers partenaires. Mais là encore il s'agirait sans doute de prévoir certaines zones étanches car ni les 17 pays de l'euro ni les 27 pays de l'union ne peuvent immédiatement, notamment pour raisons culturelles, appliquer les mêmes critères de façon réaliste et réalisable. L'urgence d'intégration était autrefois politique, l'urgence des pare feu est désormais financière et tout aussi importante. Il sera cette fois intéressant de revoir les critères d'adhésion pour les nouveaux pays candidats à l'euro.

Si ces mesures ne sont pas encore un réel fédéralisme, on voit bien que ce partage de compétences, est en bonne voie. Misons toutefois que ce modèle de gouvernance soit « européen ».

Pour un « Buy European Act » industriel de défense et de sécurité (aout 2012)

La dernière campagne présidentielle parlait de Buy European Act pour donner un nouvel effet de levier à l'Europe. Cette idée, nécessitant un profond changement dans l'attitude de concurrence européenne, pouvait voire le jour avec les avancées de gouvernance vécues ces dernières semaines. Mais peu de personnes savent qu'elle est née il y a longtemps en France pour tenter de fédérer et rendre plus forte l'Europe industrielle de la défense. Nous autres spécialistes y travaillons depuis les années 90 dans le cadre du commerce et des partenariats de l'armement et de la haute technologie, où il était notamment question de redéfinir la politique de contreparties française et la pérennité des liens entre donneurs d'ordre et sous-traitants.

Ce concept semble être une vraie opportunité pour mieux « travailler et vendre ensemble » face à la concurrence en dehors de nos frontières européennes. Ce sont ces genres de ciment qui consolideront l'Europe de l'industrie où nous trouvons notamment deux grands concepts complémentaires

que sont la plate-forme EADS et l'approche multidomestique THALES. Mais de quoi parle-t-on ? Quels sont les liens avec la défense ? Quels en sont les objectifs et les réalités pour quelles options réalistes et réalisables ?

Nicolas Sarkozy, ou ses conseillers, réagissaient sur une loi protectionniste étasunienne de 1933 que les industriels de l'aéronautique et de l'armement, qui essaient de vendre aux Etats-Unis, connaissent bien. Le Buy American Act énonce le fait que les entreprises américaines, surtout les PME, sont favorisées dans certains marchés notamment de défense et de haute technologie. Elles pourront être retenues même en étant en moyenne 10 pourcent plus chères que leurs concurrentes étrangères qui devront également faire valoir un pourcentage de fabrication industrielle locale de plus de 50%, pouvant aller jusqu'à 75% (RITA français). C'est notamment une des raisons pour lesquelles, en dehors du cours du dollar, les industriels étrangers cherchent à s'implanter aux Etats Unis et c'était une des façons, pour les Japonais et les Coréens, de contourner les quotas de fabrication de magnétoscope. Le Japon pratique également une politique d'achat domestique mais plutôt culturelle sans volonté de retour industriel. Ce pourcentage de surprix nous a été également imposé en Corée du Sud privilégiant les matériels américains, avec une clause rehaussée en cours de négociation !

Cette loi, très surveillée par le congrès américain pour protéger ses entreprises, et dérogeant aux règles du commerce

international, s'apparente aux principes de contreparties rencontrées dans de nombreux pays, dont européens, qui rend ainsi la vente de matériels beaucoup plus compliquée en rapport aux biens de consommation courants. Vendre un avion signifie, sous couvert d'indépendance nationale, souvent accorder aux industriels de l'acheteur tout ou partie de la fabrication ou de fabrications voisines, voire de faciliter le commerce sur d'autres biens pour un même montant, quand il ne s'agit pas de trouver l'ingénierie financière. Les limites d'application sur les technicités duales sont minces. Par ce procédé, les pays peuvent préserver ou acquérir une capacité industrielle, provoquant un éclatement des marchés nationaux de défense. Des règles assez contraignantes ont été mises en place dans de nombreux pays européens. Les grands perdants sont les grands pays industriels comme la France, l'Allemagne ou la Suède puis l'Italie et l'Espagne puis enfin certains pays de l'Est dans une autre mesure.

Cependant, imitant la libre circulation des biens, les pays de l'Union ont été désormais incités à s'engager dans une concurrence sans contrepartie par la directive 2009/81/CE du Parlement européen et du conseil, relative à la coordination des procédures de passation de certains marchés de travaux, de fournitures et de services par des pouvoirs adjudicateurs ou entités adjudicatrices dans les domaines de la défense et de la sécurité. Elle comporte néanmoins certaines exclusions concernant les cas de risques de communication d'information

sensible notamment pour les programmes de recherche. Cette mesure vise donc à réduire et annuler les politiques de contreparties entre pays de l'Union.

Cette directive rend caduque une ancienne directive sur les marchés publics qui permettait aux Etats Membres, dont souvent la France, d'exempter les marchés publics d'armes de munitions et matériels de guerre des règles de publicité et de concurrence communautaires si cela était nécessaire à la protection de « leurs intérêts essentiels de sécurité » sous le couvert du célèbre article 296 (ex 223). Autant dire que chacun pouvait les définir comme bon lui semblait, comme les « intérêt vitaux » proche de la dissuasion qu'il ne faut pas figer sous peine de ne pas pouvoir les faire évoluer ! Elle rend donc également caduque toutes les politiques de compensation industrielle existant au sein de l'Union.

L'objectif de cette directive se veut être un substitut d'un manque de pédagogie pour éviter l'art 296, considéré comme « un obstacle couteux et inefficace à la fois à la concurrence et à la coopération intra-européennes », comme le souligne un document de 2006 de la Commission. En acceptant de jouer le jeu de la transparence, l'Europe de l'armement a besoin d'une Meilleure SOLUTION de Rechange (MESORE) fédérale, à la fois protectrice et facilitatrice et qui la fera mieux se connaître et travailler ensemble avec des gains en terme d'efficacité, de rationalisation et de coûts. N'oublions pas non plus que le deuil des intérêts vitaux ne se fera pas du jour au lendemain. Il

convient désormais d'aller plus loin au risque que cette directive ne soit pas appliquée et l'Europe discréditée suite au succès d'une concurrence extérieure n'ayant pas les mêmes contraintes ou pouvant offrir d'avantage pour remporter les marchés. Il s'agit en fait de créer une vraie politique industrielle européenne en matières d'industrie de défense.

Proposons donc une règle similaire au Buy American Act dans le domaine de la défense et de la sécurité dans une dynamique fédérale et avec une imposition de juste retour donnant une préférence européenne. Pourquoi ne pas hausser les droits de douane déjà existants à l'entrée dans l'Union au profit d'une caisse commune pour notre Base Industrielle Européenne de Défense et de haute technologie ? Pourquoi ne pas créer une règle de compensation « européenne » gérée par Bruxelles ? Pourquoi cette Union, qui entretient une « politique extérieure », qui régule sa concurrence intérieure, n'aurait-elle pas une politique commerciale face à l'extérieur ?

Cette disposition bousculera certes les règles de concurrence européennes en imposant un système de préférence amont, mais provoquera une meilleure vision sur nos savoir-faire, nos forces complémentaires mais aussi nos carences face à la concurrence. Cette prise de conscience interne oeuvrera dans le sens d'une Europe fédérale que désirait Jean Monnet en vrai visionnaire mais cette fois également au profit de l'industrie de défense et de sécurité, garante de notre indépendance européenne

En 1995, la France a décidé une règle réaliste et réalisable mais contraignante de retour industriel et financier aux industriels américains pour qu'ils compensent le fait que nous n'ayions pas fabriqué certains avions, alors que nous aurions pu nous inspirer des règles très contraignantes subies à l'export et nous contenter d'un chèque de pénalités versé seulement aux maîtres d'œuvre et sans doute pas leurs sous-traitants. Pour les ventes, les industriels français, très contrôlés, parlent désormais davantage de coopération pour éviter également de remplacer d'un coup de crayon les PME françaises au profit de PME étrangères « pour raisons de dépendance des vendeurs aux considérations d'indépendance nationale des acheteurs, avec le risque de ne plus revoir leurs sous-traitants pour certains marchés nationaux.

Les droits de douane ont été abolis aux frontières intérieures de l'Union où toutes les marchandises circulent librement, qu'elles aient été fabriquées dans l'union ou ailleurs. Mais il a été mis en place un système de taxation à l'importation provenant de l'extérieur de l'Union, abondant une partie de son budget. Les douanes protègent l'environnement, la santé, la sécurité, la technologie sensible, et s'opposent à la contrefaçon, au blanchiment d'argent, et à tous trafics de contrebande notamment artistique. Plutôt qu'appliquer une TVA dite sociale française, qui ne résout pas le problème du coût du travail mais le compense, appliquons des taxes supplémentaires à l'import dans l'Union

pour supprimer encore davantage les taxes internes, comme le propose déjà l'Union. Les labels nationaux, comme le désormais « fabriqué en France », qui impose au moins 50% de provenance locale, ne sont pas incohérents avec des mesures européennes car ils peuvent être une meilleure façon de voir nos complémentarités pour être plus fort au vrai export en dehors de l'Union.

Sans créer de sous-groupes, sachons valoriser le savoir faire et la valeur ajoutée des petits pays de l'Union comme nous avons réussi à le faire au sein de l'OTAN dans le domaine industriel pour être plus forts face aux offres américaines. Quelle riposte américaine ou chinoise craignons-nous alors que leurs mesures sont déjà extrêmes ? Cette initiative pourra sans doute renforcer les programmes de recherche sous l'impulsion de l'Agence Européenne de Défense (AED) et éviter que nos budgets européens soient aspirés par un avion concurrent américain, soit disant fédérateur, sans justification marketing. Avons-nous besoin des américains pour nous fédérer ? L'OTAN doit être davantage considérée un effet de levier d'intégration européenne mais non comme un leadership bienveillant et parfois autocratique américain. La défense n'est pas que militaire mais elle est industrielle et il en va également de l'efficacité de nos forces sur le terrain confrontées aux problèmes d'interopérabilité. Une grande synergie peut être développée en créant un centre de simulation opérationnelle

européen et en accentuant les efforts de recherche en incluant les pays de l'Est. Cette fédération a besoin de conditions favorables.

Le Rafale est un meilleur succès opérationnel, de fabrication, de maintenance et de coût que l'Eurofighter, comme les Mirage face aux Tornados. Mais la courbe de fabrication de ces derniers construits à plusieurs est plus favorable et ressemble davantage à celle des F-16 américains. Les expériences sont également complémentaires car s'il est toujours plus facile de décider seul, il est par contre plus facile de vendre quand il existe plusieurs fabricants, même si, dans l'armement, les coopérations sont pour l'instant plus chères à cause de cette volonté d'indépendance nationale. L'hélicoptère Tigre et l'A400M ont besoin de cette protection intérieure que serait un Buy European Act de défense et de sécurité qui aiderait peut être aussi l'Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement (OCCAR) et l'agence de défense dans leur légitimité et leur développement. Le NH90, appareil de l'OTAN peut aussi servir de vecteur d'intégration européen. Les savoir-faire acquis peuvent aider les pays de l'Est à travailler ensemble.

Ce Buy European Act sera sans doute plus facile à réaliser dans le domaine industriel de défense, de sécurité et de haute technologie que pour les biens de consommation courante car ceci bouleverserait sans doute trop les règles européennes et l'Organisation Mondiale du Commerce. Rappelons-nous que

l'origine de l'Europe était de se prémunir contre les guerres. La création d'un organisme supranational sur le charbon et l'acier, entre les deux rivaux mais complices, en contrôlant les outils de production et le commerce, a eu le succès que l'on sait. Dans le domaine aéronautique civil, beaucoup plus protégé qu'on ne le pense, Airbus a consolidé l'Europe et a été compétitif parce que cette dernière a su lui créer un terreau favorable. Misons sur une prise de conscience d'une nouvelle gouvernance pour donner plus rapidement un sens cohérent et fort à l'Europe industrielle, notamment de l'armement, de l'aéronautique, et de la sécurité en matière de fabrication mais désormais et surtout de Maintenance en Condition Opérationnelle.

Et pourquoi pas une force d'intervention arabe en Syrie ? (août 2012)

Kofi Annan vient d'annoncer qu'il s'en irait fin août à l'issue de son mandat devant la gravité des coûts humanitaires en Syrie, les menaces exceptionnelles sur la paix et la sécurité internationale, la militarisation croissante sur le terrain, le manque d'unité au sein du Conseil de Sécurité, que ce dernier n'a pas immédiatement endossé les conclusions de la réunion de Genève sur les principes d'une transition politique.

Vous avez déjà lu certains articles impliquant l'ONU sur les réalités d'un Etat Palestinien et sur certaines pistes de sortie

de crise en Syrie. Ce tournant confirme certaines réalités et j'aurais aussi pû faire un article sur « mais à quoi sert donc l'ONU » ?

Les interventions ou les situations de statut quo sont liées soit à l'absence de réel enjeu de Pouvoir « sur » ou Pouvoir « pour », soit à l'absence de Protection suffisante suite à une volonté de Permission d'intervention. (3P). On imagine que les analyses forces, faiblesses, opportunités, menaces (SWOT), les GROW, les SMART, analyses de risque sont nombreuses. Mais je sais bien, en connaissance de cause, qu'elles ne sont pas aussi structurées car ces méthodes ne sont pas apprises dans les écoles de science politiques et la gestion de crise est souvent faite en coin de table ou en comité restreint.

On se souvient des mots d'un Président chinois envers son homologue français, lui demandant d'arrêter son ingérence et faisant volontiers un raccourci entre le Tibet et la Corse. On se souvient du laisser faire indifférent, impuissant ou contrôlé des actions russes en Tchéchénie et plus avant en Hongrie et Tchécoslovaquie sans interventions occidentales avec un deuil non encore fait. On se souvient du Japon en Chine, de l'Allemagne entrée à l'ouest du Rhin ou en Autriche, de celle de l'Italie en Ethiopie. Mais il y eut également et heureusement la non intervention soviétique en Allemagne de l'Est en 1989 qui laissa le mur s'écrouler et fit retomber la tension que nous ressentions dans nos régiments en Allemagne.

On se souvient aussi du laisser faire de l'intervention alliée en Irak, en Afghanistan ou en Lybie, l'entrée en guerre des Etats-Unis après l'attaque de Pearl-Harbour en réaction au blocus économique du Japon, de l'entrée en guerre du Royaume Uni puis de la France en septembre 1939, bien tardivement d'ailleurs mais comme plus avant avec Napoléon lors de l'agression de la Pologne, apparemment stratégique, voire sensible. On se souvient de la vive tension apparue à Cuba où le choc a peut-être été évitée grâce à un pacha de navire ou encore des interventions plus ou moins rapides en Afrique souvent par une force continentale.

La Syrie et son accès à la mer, semble représenter un intérêt autrement plus stratégique pour la Russie que d'autres pays et le président Poutine cherche à jouer les protecteurs loyaux à moins qu'il n'ait le testament de Pierre le Grand dans la poche ? A quoi joue vraiment la Russie ? Pourquoi n'a-t-elle pas réagi chez son ancien allié égyptien ? Serait-elle en meilleure santé désormais pour intervenir militairement ? On peut comprendre que le dirigeant russe veuille exister et surtout ne pas être dépendant. Mais n'est-ce pas non plus nous qui sommes trop exigeants ni *interdépendants* en réclamant le départ automatique de Bachir El-Assad s'il s'avère qu'il puisse y avoir une autre solution pour arrêter ces tueries ? Quel est également notre réel objectif ?

Aussi, pourquoi, la ligue arabe, qui s'oppose à l'attitude du Président Syrien, mais qui pourrait plutôt jouer un rôle

facilitatrice, ne pourrait-elle pas constituer une force armée d'intervention sur ses territoires, et donc en Syrie, comme elle l'avait créée au Liban avec la mise en place d'une certaine solution de rechange ?

Certes les réalités sont différentes qu'en 1976 au Liban où il s'agissait essentiellement de régler le problème palestinien. Mais la ligue arabe aurait-elle des souvenirs mitigés de la création de la *force symbolique de sécurité* rebaptisée en *force de dissuasion* et des *casques verts* où il s'agissait de remplacer la force syrienne dont le contingent fut finalement majoritaire et où Damas avait tout fait pour contrer l'application du plan de paix de la ligue arabe. Mais était-ce peut-être une autre meilleure solution de rechange (MESORE) pour lui aider à montrer l'exemple.

La Russie et la Chine n'ont pas apprécié d'avoir été trompés sur le sort du dirigeant lybien mais qu'en avaient-ils réellement à faire ? N'auraient-ils pas envie de jouer à *cette fois je te tiens salaud* ou au *tribunal* ? Et les autres ne seraient-ils pas en train de jouer à *sans toi* ? Les alliés sont-ils en train de penser avant de franchir la *ligne imaginaire* et passer à l'action ?

Qu'en pense Israël inquiète de la pérennité de son traité de pays avec son voisin et qui peut jouer à l'enfant rebelle en pleine campagne présidentielle américaine ? « Ce monde est dangereux ». Mais savons nous vraiment ce que cache cette phrase apprise dans nos écoles militaires et de science

politique et souvent reprise sans en connaître vraiment la consistance dans les lectures et discours de défense ? Avons-nous l'impression de tout maîtriser ou de mieux nous cacher en prononçant ces mots comme quand on parle partout d'« excellence » pour mieux cacher les erreurs « impossibles » ?

Mais une chose est certaine : il n'est pas pensable de laisser ce territoire à feu et à sang et laisser le président syrien éternellement jouer à *Schlemiel* et une intervention armée reste encore possible. Ce soir j'ai une intuition de peur mondiale. Peur de l'attitude de la Russie, peur du manque de pistes de négociation des puissances occidentales, peur du dirigeant syrien, peur surtout pour le monde.

Depuis 42 ans, je me souviens toujours des paroles d'une religieuse jurassienne qui nous rappelait la révélation divulguée lors d'une sainte apparition : la France connaîtra un grand monarque qui s'appellera François, la Russie se démocratisera et une nouvelle guerre mondiale et nucléaire se déclenchera à l'Est avec la présence des forces russes (et non soviétiques) au bord de la méditerranée. Espérons que pour ce troisième point elle se sera trompée et espérons que le nouveau secrétaire général de l'ONU saura avancer les bonnes cartes de prises de décision.

Jeux olympiques et affirmations internationales (sept. 2012)

La fête est passée, celles des jeux paralympiques continuent avec des gradins pleins à Londres alors qu'ils étaient vides à Athènes. Mais au-delà du succès médiatique et de l'attitude sportive britannique, même avec quelques fausses notes, il est intéressant d'avoir une autre lecture des résultats.

Quand on sait que le classement tient compte d'abord du nombre de médailles d'or, on peut penser que certains pays jouent la carte de la stratégie, voire de la technologie, très contrôlée par le Comité, quand d'autres pensent uniquement à participer, ce qui est déjà une sorte d'objectif atteint et de victoire. Mais s'en souviendra-t-on ? La Grenade et la Jamaïque n'ont-elles pas gagné les jeux au nombre de médailles d'or par habitant ? Qu'en est-il du poids de l'Europe et des sous-groupes qui la composent. Pourquoi parle-t-on du Royaume-Uni pour les jeux olympiques alors que l'Angleterre et l'Ecosse s'affrontent dans la coupe d'Europe ou la coupe du monde de football ?

Les jeux olympiques étaient déjà, à leur origine, un combat symbolique pour une certaine affirmation. Nous autres anciens militaires et sportifs nous affrontions aussi avec nos drapeaux lors des rencontres interalliées. Les grandes écoles en font autant ainsi que les villes en plus des nations.

Si le sport a remplacé les armées et que les guerres sont désormais économiques entre les grandes nations, il n'en demeure pas moins que l'affrontement reste le même, le son des canons et beaucoup de sang en moins. Le lien entre le sport et les relations internationales sont étroits quand les Etats peuvent décider de boycotter certains événements sportifs pour protester contre des attitudes, comme encore récemment en Ukraine ou quand des terroristes s'en prennent aux sportifs pour faire entendre leurs causes nationales.

Comme le confirme Pascal Boniface, président de l'IRIS et grand amateur de sport, « les victoires ont également une dimension symboliques avec une image favorable, une estime de soi pour les populations concernées ». Hitler nous l'avait bien montré. La Chine semble avoir désormais remplacé l'URSS dans l'éternelle lutte avec les Etats-Unis. Les nations peuvent se jauger comme les chefs d'entreprises le font en fonction de leur index au golf...

Lors de ces jeux 2012, 55 pays ont reçu au moins une médaille d'or. Les Etats Unis sont en tête avec 46 médailles d'or suivis par la Chine avec 38 et le Royaume-Uni avec un nombre exceptionnel de 29 médailles d'or. L'Europe peut s'enorgueillir d'avoir une nation sur le podium.

Mais cet autre classement ne fera sans doute pas plaisir aux Etats-Unis et à la Chine : l'Europe des 27 est loin devant avec 92 médailles d'or, le trio européen Royaume-Uni, France et Allemagne reste en première position avec 51 médailles d'or.

Mais pire encore, le reste de l'Union des 27 est encore en tête avec 47 médailles d'or. Quant à l'Europe naturelle de l'Atlantique à l'Oural, elle remporte 133 médailles d'or, l'Asie 76, les Amériques 67, l'Afrique 1.

Une telle photographie casserait certainement l'attrait des jeux car l'Europe apparaît donc trop forte en tête, comme lors des années où nous connaissions le vainqueur dès le début des courses de Formule 1. Nos athlètes tiennent encore également à entendre et chanter leurs hymnes nationaux contrairement à ce qu'on vécu les pays dissous dans l'ancien bloc soviétique disparu. C'est bien encore l'Europe des Nations ou des Etats-Nations, pour reprendre les mots de Jacques Delors. Sachons-nous en souvenir pour prendre conscience de notre identité et du fait que nous sommes forts ensemble, riches de nos différences, pour faire face aux crises et rayonner.

Mariage homosexuel : qu'en pense l'Europe chrétienne ? (sept. 2012)

Le jour de la fête de Marie, et anciennement la fête nationale française, l'église catholique française a rouvert un dossier social, moral, fiscal et politique : celui du mariage homosexuel, et de façon sous-jacente, celui de l'adoption et de l'éducation d'enfants. Etait-ce opportun de le faire et pour quelle raison ?

Une explication de texte ainsi qu'un panorama européen semblaient intéressants pour appréhender certaines réalités et peut être aider à prendre parti. Aujourd'hui et depuis mai 68, l'homosexualité est davantage acceptée. Souvenons nous qu'avant, elle était un délit et qu'elle l'est toujours dans 80 pays. Souvenons nous aussi que les gauchers étaient brûlés au moyen-âge mais qu'ils ont maintenant une « journée ». Sans tomber dans certaines considérations philosophiques, on peut donc se poser la question de savoir si la religion doit évoluer avec la société ou inversement et quels sont les valeurs de ce sacrement ? En quoi la religion est-elle concernée par le mariage civil ? Pourquoi les autres religions n'abordent pas la question ? « Chacun ses lunettes ». Si les homosexuels demandent qu'on les laisse vivre, et que l'on respecte leur différence civile, doit-on pour autant faire progresser les règles religieuses comme ils le demandent ? Attention aussi de ne pas faire d'une différence, désormais reconnue par la société, un bouclier ni une lance pour agir avec force ...

Pour le dictionnaire Larousse, le mariage est une union légitime d'un homme et d'une femme. Le mariage civil est le seul reconnu par la loi quelle que soit la religion. Apparemment toutes les religions imposent le mariage hétérosexuel sans engagement précédent. Pour la Chrétienté, le mariage est un acte juridique interne à l'église et un sacrement depuis 1215. L'office religieux date du moyen âge. Historiquement le mariage romain sous entendait un

consentement continu et non initial. Le Concile de Trente (1545-63) valorisa le sacrement avec reconnaissance des compétences de l'Etat. Au 18^e siècle intervint la distinction entre le sacrement et le contrat de mariage civil. En France, depuis 1791, le mariage religieux n'a pas de valeur légale mais le mariage civil initial est obligatoire, avec publication des bans, pour se marier religieusement sous peine de sanction civile et pénale ! On peut penser à un compromis entre l'église et l'état sans savoir qui le souhaitait le plus ...

L'église catholique consacre l'amour entre hommes et femmes avec un Dieu universel. Elle reconnaît le mariage civil de deux personnes non baptisées mais s'offusque quand deux catholiques baptisés mariés à la mairie ne demandent pas le mariage à l'église. Mais un prêtre cote d'orient m'a néanmoins dit que l'église respectait le mariage civil et n'acceptait pas d'entendre qu'une amie donnait le nom de compagnon à son mari même s'ils n'étaient pas mariés à l'église. L'église protestante ne considère pas le mariage comme un sacrement mais comme un acte civil et un engagement public avec une dimension spirituelle du Temple. L'église orthodoxe, que l'on trouve en Grèce, proche du protestantisme pour l'organisation de l'église mais proche du catholicisme pour le sacrement, accepte le mariage si les mariés sont baptisés.

L'Europe est majoritairement catholique. Les protestants sont plutôt majoritaires dans le nord de l'Europe. L'Allemagne, berceau du protestantisme, est partagée entre

catholiques et protestants. De nombreux européens voulaient voir figurer le terme catholique, religion majoritaire, dans la constitution européenne, même si le terme « chrétien » serait plus approprié.

L'Islam et la religion juive, très présentes également en Europe, renforcent le régime stricte d'hétérosexualité et considèrent le mariage comme un acte religieux non lié au domaine civil. Certains pratiquants acceptent d'ailleurs mal ce nécessaire mariage civil réglementaire en France. Indousistes et Shintoïstes pratiquent le mariage arrangé et n'entrent donc pas dans la considération amoureuse sans pour autant accepter le mariage homosexuel.

Mais le mariage homosexuel est de plus en plus reconnu en occident. Onze pays l'acceptent dans le monde en 2012. Dans la majorité des cas, l'adoption va de pair avec le mariage homosexuel ou une forme d'union civile.

Dans l'Europe des 27, comme au sein des Etats-Unis, les législations sont diverses. Sept pays l'acceptent avec adoption progressivement depuis 2003. Il s'agit des pays majoritairement catholiques tels les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne, le Portugal et le Luxembourg. Mais aussi les pays protestants tels le Danemark et la Suède avec l'élément remarquable que ces Etats peuvent obliger l'église à trouver un Pasteur pour célébrer le mariage religieux.

Dix pays de l'Union autorisent une solution d'union civile comme en France avec le PACS (Pacte Civil de Solidarité) avec ou sans adoption. Notons que cette disposition peut être aussi utilisée par un couple hétérosexuel, souvent par convenance fiscale. S'agissant de la responsabilité vis-à-vis des enfants, il n'a pas encore été prouvé qu'un enfant ne soit pas aussi bien élevé dans un couple homosexuel. Parfois même il peut l'être mieux quand les conditions humaines, sociales et économiques sont meilleures. Onze pays de l'UE ne reconnaissent aucune forme d'union ni formes d'adoptions pour les couples homosexuels

Mais les homosexuels réclament désormais pouvoir se marier à l'église après le mariage civil. C'est peut-être un des grands motifs d'émoi de l'église catholique voyant les pratiques, a priori imposées, à l'église protestante. Cela ravive les liens et la cloison très fine existant avec la religion qui lui permet justement d'avoir toujours un mot à dire mais aussi de prendre les devants pour rappeler ses principes et n'avoir pas à subir telle ou telle contrainte. Les Protestants vont peut-être regretter de s'être détaché de la hiérarchie forte et indépendante de l'église sauf, dans certains pays, à récupérer des fidèles exclus par leur religion de par leur mariage homosexuel ?

La Cour Européenne des droits de l'homme semble reconnaître que le fait de réserver le mariage aux seuls couples hétérosexuels ne constitue pas une discrimination. Par contre,

le Parlement européen semble aussi vouloir en finir avec la discrimination envers les couples homosexuels en recommandant aux Nations de garantir leur droit au mariage et de reconnaître les relations non maritales mais sans bien sûr parler de religion. Mais dans certains pays il semble être désormais imposé religieusement par l'Etat. Qu'en est-il de la séparation de l'église et de l'Etat ?

Fort de ces réalités et constats, trois options apparaissent pour trancher sur le mariage homosexuel : ne pas tenir compte de la religion, en tenir compte, ou être en interdépendance avec elle. Une analyse approfondie avec de nombreux représentants civils et religieux pourra être faite par l'IRCE. La clé semble être de ne pas imposer une législation universelle et globale en Europe mais aussi de ne pas obliger une reconnaissance religieuse chrétienne par les Etats pour respecter la position de l'église, qui doit elle-même élaborer son chemin et rassembler celles et ceux qui le partagent avec leur foi et leur croyance.

SOMMAIRE

Tome 1

Introduction	p. 3
Crise financière : mais qui veut donc la peau de l'euro ?	p. 6
Pour une segmentation énergétique européenne	p. 11
Le Rafale en Inde mais pourquoi pas toujours en Europe	p. 18
L'OTAN vecteur d'intégration européenne	p. 20
Mais à quoi jouent la Grèce, la zone euro et les banques ?	p. 23
Quelles solutions de sortie de crise en Syrie ?	p. 30
Europe : mise en place d'un coupe-feu de dissuasion mais gare aux dégâts collatéraux	p. 38
Pour un « Buy European Act » industriel de défense et de sécurité	p. 43
Et pourquoi pas une force d'intervention arabe en Syrie	p. 51
Jeux olympiques et affirmations internationales	p. 56
Mariage homosexuel : qu'en pense l'Europe chrétienne ?	p. 58